**La démarche « accueil réussi »**

Cette démarche est née à la suite du constat de séjours problématiques qui se sont déroulés en 2006 et 2007 (pour les enfants comme pour les équipes d’animation) ces séjours accueillaient des enfants et des adolescents souffrant de troubles du comportement et de la conduite,

Des évènements suffisamment frappants pour provoquer une réaction collective des services de l’Etat, du département ainsi que de l’ensemble des fédérations d’éducation populaire et des associations de sauvegarde de l’enfance et de l’adolescence (DRDJS/ACSEA/JPA/EEEDF/LIGUE/CONSEIL DEP/DEF)

2 années de travaux collectifs qui ont abouti à une **charte en 2009** avec comme **objectif** d’aider les organisateurs de séjours et les structures médico-sociales à mieux préparer l’accueil en situation de vacances

**Dès la signature en 2010** (le collectif et un certain nombre d’élus) le collectif à l’origine de cette démarche a décidé de **créer « un comité de suivi »**

Ce comité se réunit une dizaine de fois par an (pour moitié en groupe complet et moitié en commissions plus restreintes)

Les objectifs sont

de veiller au respect des engagements pris par les signataires

Faire vivre et étendre le réseau des signataires

Accompagner et soutenir les pratiques d’intégration

Mettre en place une évaluation des pratiques

**depuis 2010**, le comité de suivi organise **deux à trois journées de formation chaque année**. Ouvertes aux animateurs, aux éducateurs, aux travailleurs sociaux, aux élus, aux coordinateurs de pedt et tpermettent de réfléchir sur leurs pratiques professionnelles et de mieux identifier les partenaires.

Durant l’année scolaire **2014/2015 la dsden est sollicitée** (via la circonscription ASH) pour une intervention lors d’une première journée de formation « Penser l’accueil des enfants en situation de handicap…*dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires »* – c’est le début d’une collaboration

**L’enjeu commun à tous** : c’est de garantir la continuité éducative entre les différents temps des enfants (temps périscolaires ou temps de vacances)

**Ces journées d’échanges sont proposent des thématiques diverses** : par exemple, le secret professionnel – les différents dispositifs d’accompagnement – les prises en compte des déficiences, les approches éducatives, les troubles de la conduite – la déontologie

**La dernière le 13 oct sur l’accueil des enfants en situation de handicap lors des activités périscolaires – a rassemblé plus de 80 personnes.**

**Actuellement, 30 signataires sur 80 sites existant.**

L’avancée des travaux et les échanges avec les équipes professionnelles et les élus a permis également de mettre en exergue des situations éducatives sensibles.

Mais c’est **la question du « lien éducatif »** qui est posée systématiquement lors de chaque journée (les participants reviennent régulièrement sur la définition des informations utiles qui permettent le meilleur accueil de chaque enfant).

**Cette continuité reste à travailler car les enfants sont pris en compte de manière très inégale en fonction des territoires, des équipes et des moyens attribués par les collectivités compétentes**. D’ailleurs le défenseur des droits, alerté par les familles s’est penché sur cette question et a publié des préconisations (notamment en ce qui concerne les besoins en accompagnement humain)

Proposition d’accompagnement par 2 fédérations (eeedf et ufcv)